

Mairie de Marnay -86160-



COMPTE RENDU DE
LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un

Le 08 juillet à 20h30

Le Conseil municipal de la Commune de Marnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay.

Date de la convocation : le 03/07/2021

Étaient présents : CHAPLAIN Christian - LAVENAC Marie - DILLOT Jean-François - - CARON Jérôme - PATRIER Loïc - COLLARD Charlène - BRUNET Pascal - GEOFFROY Christèle - PROT Marc - RICHARD Benoit - RENNER Jessy

Absents excusés : SEIXAS-GOMES Bella (donne pouvoir à LAVENAC Marie) - BONNEAU Patrick (donne pouvoir à Jean-François DILLOT) DAVID Yohann (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) - GIRAUD Guillaume (donne pouvoir à GEOFFROY Christèle)

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Marie LAVENAC

Délibération sur les tarifs scolaires 2021/2022

Monsieur le Maire propose les mêmes tarifs que l'année précédente pour la cantine et la garderie à savoir :

- Garderie : Matin : 0.93 €
 Soir : 1.97 €
- Cantine : Enfant : 2.90 €
 Adulte : 4.80 €

Après en avoir voté à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition.

Admission en non valeur

M. le Maire informe le conseil municipal du non recouvrement de la somme de 5.74 €. Il demande donc en conséquence l'admission en non valeur de ces pièces.

Après en avoir voté à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition

Délibération autorisant le renouvellement d'un contrat CUI-PEC d'adjoint administratif pour une durée de six mois

M. le maire propose de renouveler le contrat CUI-PEC d'adjoint administratif pour une durée de six mois à compter du 20 juillet 2021.

L'état prendra en charge 70% de la rémunération correspondant au S.M.I.C. et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement

Avenant 2 Lot 3

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant doit être signé pour le lot 3.

Cet avenant a une incidence financière sur le montant du marché public.

Montant de l'avenant : - 1 118.17 € HT

Nouveau montant du marché public : 14 998 .70 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la signature de l'avenant

Délibération sur le projet d'extension du parc éolien sur la commune de Brion

Le conseil municipal vote à l'unanimité contre le projet d'extension du parc éolien sur la commune de Brion.

Délibération sur le projet d'installation d'un parc éolien sur la commune de Saint Maurice la Clouère

Le conseil municipal vote à l'unanimité contre le projet d'installation d'un parc éolien sur la commune de Saint Maurice la Clouère.

Questions diverses :

- Départ de Pauline CHAINTRE, arrivée d'une nouvelle directrice à l'école
- Travaux dans la commune
- Obtention du CAP petite enfance de Luna Nadeau, apprentie à l'école de Marnay
- Travaux de l'église